

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 20 décembre 2018

Délibération n°20181220_01

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 49

Absents : 25

- dont suppléés : 3

- dont représentés : 7

Votants : 59

- dont « pour »: 59

- dont « contre »: 0

- dont abstention : 0

Objet : URBANISME – Modification du PLU de MANSLE dans le cadre de la restructuration du site de la COOP de Mansle

Le jeudi 20 Décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 13/12/2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de JUILLÉ.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - GAROT Jean-Pierre - VERGEZ Brigitte - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian - VIDAUD Pierre - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie - RIVOLET Patricia - ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - GIROUX-MALLOT Françoise - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André - POTEL Maryse - JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - SEVRIT Raymond - GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre.

Absents excusés :

RAVION Didier représenté par son suppléant Michel FAVRAUD

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant Jean-Michel RABIOUX

LHERIDEAU Daniel représenté par son suppléant Eric BOUCHET

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

ÉDRICH Patrick (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

CHARRIAUD Sébastien (pouvoir à JABOIN-VIGREUX Véronique)

CAMY Bruno (pouvoir à POTEL Maryse)

PREVAUTEL Caroline - AGUESSEAU Norbert - TEXIER Didier - BERTHAULT Patrick - BONNET Franck - BOURIN Michel - BUTON Sylviane - STASIAK Jean-Louis.

Absents non excusés : CAILLAUD Nadia - GUYON Jean-Guy - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - DURAND Jean-Louis - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

Objet : URBANISME – Modification du PLU de MANSLE dans le cadre de la restructuration du site de la COOP de Mansle

Mme la Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement informe l'assemblée du projet de restructuration de la COOP de Mansle dont le site est implanté Avenue des Anciens Combattants d'AFN - 16230 MANSLE.

Le projet prévoit la démolition de certains silos existants (hauteur 19m), pour en reconstruire de nouveaux (hauteur de 18m). Or le PLU en vigueur (zone UX) prévoit une hauteur maximum pour les constructions nouvelles de 15m.

Vu l'échéance prévisionnelle à laquelle la société souhaite obtenir son permis de construire (printemps 2020) et compte tenu des contraintes du projet, il convient de procéder à une modification simplifiée du PLU de Mansle.

Vu la proposition de la commission urbanisme en date du 11 décembre 2018,

Mme la Vice-Présidente propose de prescrire la modification du document d'urbanisme précité au vu des enjeux économiques inhérents au projet de restructuration du site de la Coop de Mansle.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- **DE PRESCRIRE la modification du PLU de Mansle dans le cadre précité ;**
- **D'AUTORISER le Président à mener toutes les démarches en découlant ;**
- **D'INSRIRE les crédits nécessaires à cette procédure.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS

